

# Zeitschriften

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazzetta militare svizzera**

Band (Jahr): **80=100 (1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **14.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Art.-Oberstlt. *Hans Keller*, geb. 1881, T. D., Direktor der Eidg. Munitionsfabrik in Thun, gestorben am 30. März in Thun.

Komm.-Oberstlt. *Rudolf Corrodi*, geb. 1874, z. D., gestorben am 30. März in Zürich.

San.-Hptm. *Franz Elmiger*, geb. 1861, zuletzt T. D., gestorben am 31. März in Luzern.

J.-Hptm. *Paul Pfyffer*, geb. 1860, zuletzt Lst., gestorben am 1. April in Luzern.

J.-Oberlt. *Max Alter*, geb. 1895, Füs. Kp. II/111, gestorben am 1. April in Zürich.

Kav.-Oberstlt. *Heinrich Hürlimann*, geb. 1857, zuletzt T. D., gestorben am 2. April in Zürich.

Cap. san. *Maurice Dardel*, né en 1871, en dernier lieu S. T., décédé le 7 avril à Neuchâtel.

## ZEITSCHRIFTEN

«Wissen und Wehr», Hefte 1 und 2 1934.

Oberstlt. a. D. Müller-Loebnitz: «**Führung in Koalitionskriegen**» (Heft 2).

Koalitionskriegen scheint, wenigstens für europäische Verhältnisse, in der Zukunft weitergehend wachsende Bedeutung zuzukommen. Für uns hat das Studium der besonderen Verhältnisse dieser Kriegführung erhöhte Bedeutung, stellt sie doch die für unsere Verhältnisse wahrscheinlichste Kriegform dar.

Der Verfasser untersucht die bekannteren Koalitionskriege vom beginnenden 18. Jahrhundert bis in die Gegenwart auf ihre besonderen Schwierigkeiten hin. Diese liegen, abgesehen von solchen personeller Natur, beinahe immer in den Sonderinteressen einzelner Mitglieder, die diejenigen der Gemeinschaft durchkreuzen. Er gelangt zu folgenden Schlüssen:

Militärisch ist, eine geeignete Persönlichkeit vorausgesetzt, der Einheitsoberbefehl die beste Form der Führung eines Koalitionskrieges. Daneben werden aber die Staatsmänner immer mitsprechen wollen und müssen. Der Zusammenhalt der Koalition hängt weitgehend von ihnen ab. Beispiele: Bismarck, Clemenceau, Lloyd George, Marlborough.

Ist der Einheitsoberbefehl aus irgendwelchen Gründen nicht möglich, so ist Zusammenarbeit der militärischen und der politisch massgebenden Stellen unumgänglich. Häufige Zusammenkunft und persönliche Zusammenarbeit schaffen das hiezu notwendige Vertrauen.

Koalitionen mit schwachen, schlecht geführten Staaten bedeuten ein besonderes Risiko. Dieser Nachteil überwiegt die Vorteile oft.

«**Militärwochenblatt**», Nummern 31 und 32 v. 18. und 25. 2. 34.

«**Soldat oder Techniker**, Verantwortungs- und Arbeitsteilung im neuzeitlichen Heer» (Nr. 32).

Die Erkenntnis, dass der moderne Offizier ein gewisses Mass an techn. Rüstzeug sein eigen nennen muss, und der bewährte Haudegen alter Prägung allein nicht mehr genügt, um im modernen Gefecht den Sieg zu erringen, hat

sich in allen Heeren durchgesetzt. Kürzlich schrieb Cdt. Favatier in der «Revue d'Infanterie»: «L'antique distinction entres les armes savantes . . . et les autres, n'est plus qu'un souvenir. Plaignons ceux qui seraient tentés de parodier le mot malheureux du Conventionnel et de penser que l'infanterie — comme jadis la République — n'a pas besoin de savants».

Auch der Verfasser unseres Aufsatzes geht von dieser Voraussetzung militärisch-technischer Bildung aus. Und doch wird der Soldat den Techniker nie ersetzen können. Auch eine technisch spezialistische Fachausbildung kann in Ermangelung der dazu gehörigen technischen Berufspraxis den Ingenieur nie ersetzen. Es genügt, wenn der Soldat dem fortschreitenden techn. Wissen folgt. Solches Wissen muss jedoch bereits unproblematisch geworden, in den Kulturbestand übergegangen sein. Es ist also kein Spezialwissen, sondern ein Wissen über die Grundlagen, auf denen der andere arbeitet. So entsteht und besteht eine einheitliche Urteilsgrundlage, auf welcher Techniker und Soldat einander verstehen und bereichern können. Die handwerklichen und rechnerisch physikalischen Elemente des Denkens bilden für den Soldaten die allgemein bildende Grundlage und den Weg, der ihn zum Ueberblick techn. Dinge befähigt, ohne dass er Gefahr läuft, sich in techn.-spezialistischen Einzelheiten oder techn. oberflächlicher Grosspurigkeit zu verlieren. Dies enthebt den Soldaten nicht von der Pflicht, innerhalb seiner eigenen Zuständigkeiten der Praxis, selbst zu rechnen und zu zeichnen. Es vermittelt eine einzige, in dieser Weise selbständig bis in alle Nebenarbeiten gelöste Arbeit mehr Wissen und Können, mehr berechtigtes Selbstvertrauen und verstehenden Einblick als hundert grossartige Aufgaben, die nach Vortrag oder Buch scheinbar vollständig verstanden werden.

Wo aber liegt die Ausscheidung zwischen dem Verantwortungskreise des zwar technisch gebildeten, aber doch immer laienhaften Soldaten und dem Techniker? Der Verfasser sieht sie in folgendem:

Jede Arbeit kann nur von einem einzigen Menschen verantwortet werden. Der für die Aufgabe Verantwortliche muss die gesamte Arbeit beurteilen und auswerten können. Ueberwiegen militärische Gesichtspunkte, so muss ein Soldat führen, also alle techn. Dinge mitverantworten. Ueberwiegen techn. Gesichtspunkte, so muss ein Techniker führen, also auch die soldatischen Dinge mitverantworten. Einer zentralen Stelle liegt ob, den Gesamtauftrag dem geeigneten Bearbeiter zuzuteilen — die vielleicht schwerste Aufgabe.  
Hptm. G. Züblin.

### **Guerre en montagne.**

**Revue d'infanterie française** (Ch. Lavauzelle, Paris). Le numéro de janvier de cette revue présente un intérêt tout particulier pour nous. Il est consacré entièrement à la **guerre en montagne**.

Le **général Dosse** introduit le sujet. Sous le titre: «**A propos des opérations en montagne**», il répond à ces deux questions:

Est-il nécessaire que les principes de la guerre en montagne soient connus de tout officier, ou n'est-ce pas plutôt le domaine du cadre des troupes spécialisées à cet effet?

A quelle sorte de terrain les principes étudiés sont-ils applicables? . . . Les Alpes . . . Les Vosges . . . Le Jura? Dans un style nerveux, l'auteur répond affirmativement à la première de ces questions, en basant son argumentation sur l'expérience de la guerre 1914—1918, car, dit-il, «l'ensemble des théâtres d'opérations de la grande guerre comprend environ pour les deux tiers de régions montagneuses ou très accidentées.» Aussi a-t-il fallu employer des troupes non spécialisées, mal équipées, même dans des régions difficiles. Leur adaptation a été longue, coûteuse; elle a montré combien l'improvisation en cette matière est dangereuse. Reconnaissant que les principes de la guerre restent les mêmes dans tous les terrains, mais que leur application est sujette à des modalités spéciales très caractéristiques, le

général Dosse affirme, c'est la réponse à la deuxième question, l'existence d'un fil conducteur qui permet de s'orienter rapidement et d'aborder n'importe quelle influence qu'exerce, en effet, un terrain accidenté, c'est qu'il filtre par ses escarpements le passage ou l'emploi du matériel et du personnel. Il impose strictement, au moins jusqu'à ce que l'on ait pu opérer de longs travaux, les directions sur lesquelles on peut agir :

- par le mouvement;
- par le feu.

Il limite les moyens que l'on peut employer sur chacune de ces directions. C'est cette servitude caractéristique de la montagne, qui pèse sur toute opération, qu'on peut appeler la perméabilité.»

Il importe donc d'inculquer cette notion à tous ceux qui débutent et on ne peut l'acquérir que par de nombreux exercices à travers le terrain.

Le côté historique de la guerre en montagne est abordé ensuite par le **général Lugand**, à propos de «**Monsieur de Bourcet**» qui, lieutenant-général des armées du Roi, écrivit, alors qu'il était directeur de l'École d'état-major de Grenoble, de 1767 à 1771, les **Principes de la guerre en pays de montagnes**. Bourcet fit campagne de 1733 à 1769 en Italie, en Westphalie, en Savoie, en Allemagne et en Corse. C'est un véritable précurseur au point de vue guerre en montagne; il a exprimé certaines idées qui nous semblent périmées, mais qui, en réalité, n'ont fait souvent que changer de forme et de valeur. A ce titre, l'étude du général Lugand, écrite d'un style alerte, est infiniment intéressante.

«**Considérations sur l'artillerie en montagne**», telle est l'étude suivante, due à la plume du **lieutenant-colonel d'artillerie Desrousseaux**.

Mobilité, tir et emploi font l'objet des chapitres de ce travail.

En traitant l'emploi de l'artillerie, l'auteur aborde la question des missions, missions d'appui direct, missions de protection, interdiction, contre-batterie.

La conclusion du lieutenant-colonel Desrousseaux, qui n'est pas pour nous surprendre, est que l'emploi de l'artillerie en montagne se caractérise par la pénurie des munitions, la difficulté des déplacements, des liaisons, de la préparation et la carence de certains matériels. Il comportera surtout des tirs à vue, avec observateurs à proximité de l'organe employeur, tirs de neutralisation plutôt que de destruction et le déploiement de l'artillerie sera, en général, limité et déterminé par le terrain, le commandement étant décentralisé à la demande de ce terrain.

Le **lieutenant-colonel Barthélémy** suit avec un article sur «**l'Emploi des armes d'infanterie en montagne**», (défensive) dans lequel il considère d'abord, les facteurs qui vont modifier l'emploi des armes d'infanterie en terrain montagneux, soit le champ de bataille à trois dimensions — largeur, profondeur, altitude — le relief plus tourmenté, les difficultés accrues du fait du climat et les ravitaillements plus longs et plus pénibles, conséquence de la nature et de la rareté des voies de communication.

Si l'artillerie, les chars, les gaz et l'aviation de combat voient leur rôle diminué, «les armes de l'infanterie, préservées de leurs ennemis grâce aux difficultés issues du relief et du climat, reprennent toute l'importance que leur a enlevée, en plaine, le perfectionnement du matériel de guerre. Elles deviennent toutes puissantes: de leur emploi, de leur adaptation aux circonstances, de leur maniement, de leur répartition dépendra donc en grande partie le succès. Le fusil et le mousqueton n'ont rien perdu de leur valeur d'autrefois; ils ne seront pas écrasés, comme en plaine, par la densité des armes automatiques ou par le pilonnage de l'artillerie adverse. Plus qu'en plaine, le fusil mitrailleur sera employé en flanquement. Mais c'est la mitrailleuse

porte quel terrain montagneux avec méthode. Ce fil conducteur, c'est le sens de la perméabilité qui domine toutes les questions de la montagne. «La princi- qui est vraiment la «reine du combat» en montagne. Indépendamment du rôle qu'elle jouera dans les tirs de barrage (tirs d'arrêt), elle pourra exécuter des tirs lointains (harcèlement). Ces tirs ont une grande importance car, en montagne, les passages sont plus rares, obligés et une action par le feu sur ces points sera très fructueuse. Beaucoup plus qu'en plaine, la mitrailleuse sera redoutable pour l'avion; placée sur les crêtes, elle le mettra dans l'obligation de voler haut et, par conséquent, de mal remplir sa mission.

Ce que dit le lieutenant-colonel Barthélémy, à propos du canon d'infanterie et du lance-mine, confirme les idées en cours, chez nous, à propos de l'emploi de ces nouvelles armes de notre bataillon.

Le **commandant Loustaunau-Lacau** présente ensuite une étude-conférence faite à l'Ecole de guerre hellénique, sous le titre «**Guerre de montagne — Recherches sur la guerre moderne en région balkano-asiatique ou similaire.**»

Il est malaisé de résumer ce brillant travail, lumineux cours de tactique, d'un grand intérêt pour nous Suisses, puisque notre situation militaire présente bien des points communs avec celle de l'armée d'une petite puissance balkanique: terrain montagneux, pénurie de moyens, supériorité de l'adversaire. Nous allons essayer, pour ce motif, de grouper quelques enseignements qui s'appliquent particulièrement bien à notre cas, qui confirment la doctrine de nos Ecoles centrales II, mais qui infirment nos manœuvres et notre projet d'organisation militaire.

L'armée d'un petit pays montagneux a un potentiel défensif élevé — grâce aux armes automatiques, armes du pauvre — auquel s'oppose radicalement la faiblesse du potentiel offensif. Loin d'augmenter, celui-ci se rétrécit chaque jour, à mesure que la guerre moderne emprunte davantage ses moyens d'action aux produits des industries lourdes. Dans un terrain montagneux, un chef de guerre, disposant de quelques milliers de montagnards et d'armes automatiques, sachant choisir ses lignes de défense de manière à rendre impossible l'emploi des chars par l'adversaire, pourrait narguer longtemps l'armée la plus puissante. Cependant l'armée qui, sous le fallacieux prétexte d'un équipement suffisant, bornerait son activité intellectuelle à l'étude des actions défensives, verrait peu à peu s'infiltrer le découragement dans ses rangs et mériterait la défaite. — Sur un terrain montagneux, les aptitudes variées de l'infanterie font de cette arme l'instrument capital du commandement. Elle acquiert une puissance supplémentaire du fait que ses ennemis les plus redoutables, le canon et le char, se trouvent handicapés. — L'artillerie, avec peu de canons et peu de munitions immédiatement disponibles, ne peut faire que du tir à tuer. Pour tirer à tuer il faut voir. «On peut dire qu'en montagne, l'artillerie se compose de quelques pièces qui tirent et de beaucoup d'yeux qui regardent.»

Etudiant les procédés de combat, l'auteur insiste sur l'absolue nécessité, pour la petite armée d'un pays montagneux, de rechercher, à tout prix, dans l'offensive, l'effet de surprise, seule manière d'obtenir l'effet voulu malgré la faiblesse de l'appareil offensif. La surprise sera obtenue, en montagne, par une audacieuse exploitation du terrain, en région basse, par l'utilisation normale de la nuit, du fumigène ou, le cas échéant, des chars. — Il semble désirable de ne conserver de l'artillerie, sur les fronts défensifs, que pour la protection des charnières essentielles et pour prolonger les plans de feu de l'infanterie. Pour matérialiser cette idée, le commandant Loustaunau-Lacau va jusqu'à dire qu'une division (3 R. J.), chargée d'une mission défensive,

ne devrait, le plus souvent, en région montagnaise, disposer que d'un groupe d'artillerie.\*)

L'auteur signale l'intérêt du coup de main, qui donne le renseignement et maintient élevé le moral du défenseur, et les avantages incontestables de la «défensive élastique» en terrain montagneux, où l'assaillant a tendance à surestimer les résistances qui le tiennent en respect.

Notre compte-rendu ne donne qu'une idée bien imparfaite de l'exposé si complet du commandant Loustaunau-Lacau, dont nous conseillons vivement la lecture à nos camarades.

Le **lieutenant de Metz** étudie enfin «la Section d'éclaireurs-skieurs» qui compte à l'effectif de chaque bataillon alpin français. Il en montre clairement tous les avantages et les emplois divers: défense de hauts passages, diversion par un col non gardé, action dans une zone difficile.

La section d'éclaireurs-skieurs est entraînée au combat en haute montagne, en hiver comme en été, avec ou sans skis.

La **Revue d'infanterie** termine ce numéro vraiment remarquable par la chronique des revues militaires étrangères. Elle comporte une étude pleine d'intérêt sur «l'Armée italienne et la montagne» et un résumé des articles sur «les opérations d'hiver en montagne» parus en 1932 dans la **Revue militaire suisse**.

Le bulletin bibliographique rend compte d'une façon fort complète du «**Livre de l'alpin**» du **chef de bataillon Béthouart**. Mft.

**Sommaire de la «Revue Militaire Suisse»,** numéro 3, mars 1934. Les exigences et les disciplines actuelles du haut enseignement militaire, par le général Duffour. — Quelques mots à propos du recrutement, par le colonel Verrey. — L'escadron motorisé dans le groupe de reconnaissance divisionnaire, par X. Y. Z. — L'officier et le citoyen, par le colonel Du Pasquier. — Chronique de l'air: La «croisière noire» de l'escadre Vuillemin, par Ch. Schlegel. — Chronique du tir: Le concours d'armée de Fribourg. — Informations: Médaille commémorative du centenaire de la Société suisse des officiers. — Visite de champs de bataille. — A propos d'Ethe-Virton. — Historique des manœuvres de la 2me division. — Lectures d'histoire par R. M. — Bulletin bibliographique.

## LITERATUR

Redaktion: Oberstlt. M. Röthlisberger, Bern  
Zeitglockenlaube 2

### Führergestalten; Lebensbilder.

**Schweizer Generäle**, Oberbefehlshaber der Schweizer Armee von Marignano bis 1914. Von Charles Gos. Vorwort von Oberstkorpskommandant Guisan, Einleitung von Oberstkorpskommandant Ulrich Wille. Verlag Victor Attinger, Neuenburg. 292 S. 16 Abbildungen.

Das prächtige Buch von Charles Gos hat mit seiner ersten Auflage in französischer Sprache einen vollen Erfolg erzielt, und wir zweifeln nicht, dass er sich auch bei der nun in deutscher Sprache erschienenen Ausgabe einstellt. Denn dieses Werk verdient die hohe Anerkennung und den warmen Dank

\*) C'est la «division de ligne» (par opposition à la «division de choc») préconisée, en 1929 déjà, par le commandant des Ecoles centrales II, solution qui n'a fort malheureusement pas été retenue par le projet d'organisation militaire.